



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public

Demande de dérogation mineure - séance du 14 septembre 2026

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'à la séance du conseil municipal qui sera tenue le lundi 14 septembre 2026 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, une demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme sera entendue à savoir :

Numéro :	2026-00110
Immeuble :	865, boulevard des Mille-Îles Est (lot 1 905 195 du cadastre du Québec)
Nature et effet :	Autoriser : la construction du bâtiment principal avec une marge avant de 10,63 mètres alors que la marge avant à la grille des spécifications H-401 du règlement de zonage 1200 N.S. exige 8 mètres.

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 21 août 2026

Avis numéro : 2026-51

Philippe Huot
Greffier